

Le projet de PLU communal abandonné, à compter du 1er janvier 2015 c'est la Communauté de communes Cœur de Chartreuse qui fixe les règles d'urbanisme sur le territoire de Saint Pierre de Chartreuse

Après avoir demandé l'avis de l'ensemble des communes de son territoire, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse a pris la compétence Urbanisme le 1er janvier 2015. Ceci signifie que, dorénavant, Saint Pierre de Chartreuse, comme les autres communes, n'est plus compétente pour élaborer son plan local d'urbanisme (PLU). Yves Guerpillon et son équipe, en ne demandant pas un vote du conseil municipal sur cette question, ont donné un avis favorable à ce transfert de compétence.

La Communauté de communes prévoit de lancer en 2015 une démarche d'élaboration d'un « PLUI » (plan local d'urbanisme intercommunal), qui se substituera, une fois achevé, vers environ fin 2018 ou 2019, aux POS (plans d'occupation des sols) ou PL (plans locaux d'urbanisme) des communes. En parallèle, la Communauté de communes élaborera son « projet de territoire ». Pour Saint Pierre de Chartreuse, le document actuel de POS restera donc le document de référence jusqu'à cette date, sans possibilité d'évoluer. (consulter la suite de l'article sur le blog)

Saint-Pierre-de-Chartreuse, seule commune à ne pas profiter de l'assistance technique proposée par Communauté de commune Cœur de Chartreuse pour l'instruction des permis de construire (consulter la suite de l'article sur le blog)

Nos élus (mandat 2014-2020)

Permanence de nos élus tous les 1ers samedi du mois en Mairie, sur RDV préalable.



Charlotte DUPONT
charlottedupont@hotmail.com



Stéphane GUSMEROLI
gusmeroli.stephane@orange.fr



Benoit LAVAL
benoit@benoitlavalchartreuse.fr

Nous ne sommes pas dans l'opposition permanente. nous avons voté «pour» à 80% des délibérations.



Comment adhérer à l'association ?

Vous souhaitez nous rejoindre pour discuter et débattre avec nous et faire profiter Saint Pierre de vos idées ?

<http://www.chartreusedynamique.org/nous-rejoindre.html>

Pour profiter de nos informations, abonnez-vous à notre blog depuis :

<http://www.chartreusedynamique.org/nous-rejoindre.html>

Ou nous écrire à l'adresse : projet@chartreusedynamique.com

N'hésitez pas à nous interpeller pour faire part de vos suggestions ou participer à nos réunions même si vous n'êtes pas adhérents

Martine Revol-Desprat - Présidente Olivier Jeantet - Trésorier Jeanne Gerondeau - secrétaire



**CHARTREUSE
DYNAMIQUE**

NOS VALEURS

Transparence
Communication
Optimisme
Cadre de vie
Diversité
Ecoresponsabilité
Respect de l'authenticité

**Prochaine
Réunion publique
CHARTREUSE
DYNAMIQUE
Jeudi 11 juin 20h30**



EDITO

Voici un an que les élections municipales se sont déroulées, et comme nous nous y étions engagés, nous sommes toujours là pour vous informer sur les décisions et projets votés aux conseils municipaux et intercommunaux.

Nous réalisons cette mission à la fois à travers nos 3 élus, et aussi par le travail actif des membres de l'association, à l'écoute des habitants. Nous rencontrons aussi d'autres décideurs, afin de trouver les meilleures solutions à notre village, et d'influer sans attendre encore 5 ans.

Comme vous le verrez dans ce numéro, malheureusement la commune ne va pas bien, et la plupart des promesses faites l'an dernier par le Maire Yves GUERPILLON et son équipe sont rapidement devenues vaines. Le bilan financier de la première année est très préoccupant...

L'association reste ouverte à tous, dans l'esprit de la démocratie participative, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Sommaire :

Budget communal 2015 : 500.000€ de nouveaux emprunts, et 265.000€ d'argent communal pour le SIVU, hausse des impôts de 3%, augmentation des indemnités des élus de 12%. (page 2)

SIVU : -490.000€ en 2014, et -600.000€ prévu au budget 2015, un passif de plus de 1 million d'euros fin 2015 à la charge de la commune ! (page 3)

Le projet de PLU communal abandonné, à compter du 1er janvier 2015 c'est la Communauté de communes Cœur de Chartreuse qui fixe les règles d'urbanisme sur le territoire de Saint Pierre de Chartreuse. (page 4)

Autres sujets traités sur le blog:

Extrait des autres sujets abordés sur notre blog.

- Que va devenir l'ancienne Mairie avec le nouveau bâtiment du PNR ?
- Benoit LAVAL, intervenant au Sénat aux rencontres Montagnes de France, et nommé membre du Conseil Montagne 2040 Rhône-Alpes.
- Virage dangereux de la Diat : la situation n'évolue pas...
- Rythmes scolaires : un point intermédiaire peu valorisant
- Yves Guerpillon et la majorité municipale doublement sanctionnés par la CADA (commission nationale d'accès aux documents administratifs).



Budget communal 2015 : 500.000€ de nouveaux emprunts, 265.000€ d'argent communal pour le SIVU, hausse des impôts de 3%, baisse du budget association de 23%, augmentation des indemnités des élus de 12%.

Impôts locaux :

- La majorité municipale a voté pour une hausse des impôts de 3% (nos trois élus ont voté contre, selon l'analyse ci-dessous).

Retrouvez les documents du budget communal et une analyse plus complète sur www.chartreusedynamique.com

Budget de fonctionnement :

- Les charges de fonctionnement sont « comprimées » (selon l'expression de M. BOCHARD)
- Les subventions aux associations baissent de 23% (transfert de la charge de 24.000€ de la crèche à la Comm. de Communes). La somme aurait pu être redistribuée aux autres projets/associations, dommage.
- Les indemnités aux élus (Maire et adjoints) augmentent de 12%
- Le SIVU bénéficie de 265.000€ de financement, sous diverses formes :
 - o 140.000€ de subventions
 - o 30.000€ de taxes de remontées mécaniques 2014 annulées
 - o 30.000€ de provision pour « risque SIVU »
 - o 55.000€ de bitumage de la route de la Combe de l'Ours
 - o 10.000€ d'aménagement du front de neige

Budget d'investissement :

- 40.000€ d'investissement pour mise aux normes de l'accrobranche « La forêt d'Emeraude ». (pour information, les recettes d'entrées piscine et accrobranche cumulées, ont été de 70.000€ environ en 2014)
- Le projet de terrain de BMX est « reporté », (comprendre annulé). C'est 50.000€ d'études gaspillés.
- 20.000€ affectés au remplacement des jeux d'enfants (les jeux d'enfants ne changeront pas de place, à côté du cimetière).
- Finir le réfectoire (dont tous les appels d'offre hors gros œuvre restent à lancer, ce qui indique qu'on a lancé cette construction sans en connaître le coût global)
- Finir le CTM (dont le budget ne cesse d'augmenter, voir ci-dessous paragraphe « emprunts »)
- Emprunts : 300.000€ à 500.000€ d'emprunt. Selon les propos de M. BOCHARD lors du Conseil Municipal, « principalement pour finir la construction du CTM ». D'un budget initialement prévu à 700-800.000€, le CTM coûtera certainement aux alentours de 1.400.000€...

Notre analyse :

La commune se serre la ceinture, les impôts augmentent, avec pour principal investissement : le SIVU. Et cela à fonds perdus, puisque malgré cet apport d'argent communal, le SIVU a présenté un déficit de 490.000€ en 2014, et présente un budget prévisionnel 2015 en déficit de plus de 600.000€.

En pleine campagne électorale, il y a un an, Monsieur Guerpillon et toute son équipe désormais élue, avaient déclaré « pas 1€ d'argent communal n'ira au SIVU » (réunion publique entre deux tours, question posée par Eric DAVIAUD). C'est aujourd'hui 265.000€ d'argent communal de Saint-Pierre-de-Chartreuse qui est versé pour le ski alpin sur le budget 2015 !

La commune continue d'emprunter (500.000€), alors que son endettement était déjà très fort. M. BOCHARD a affirmé que les emprunts sont dédiés aux projets de REFECTOIRE et du CTM.

Nous constatons que les budgets prévisionnels de ces deux projets avaient été sous-évalués, et le projet CTM se retrouve aujourd'hui plus onéreux que s'il avait été réalisé aux Barettes.

265.000€, c'est :

- 5 fois le budget annuel aux associations,
- le coût estimatif d'une halle sur le bord du plan de ville, pour le marché et les manifestations culturelles et sportives
- la moitié de la réfection de la salle des fêtes
- une rénovation de la voirie, et un début de rénovation du plan de ville et des abords du village et des hameaux ...

Pour les raisons ici mentionnées, nos 3 élus de Chartreuse Dynamique ont voté « contre » ces budgets, qui ont été adoptés à l'unanimité des 12 élus de la majorité municipale.

SIVU : -490.000€ en 2014, et -600.000€ prévu au budget 2015, un passif de plus de 1 million d'euros fin 2015 à la charge de la commune !

Le compte administratif du SIVU pour 2014, présenté au conseil syndical fin janvier, fait apparaître un déficit de -490.000€. Comme nous l'annoncions, c'était prévisible depuis longtemps malgré les dénégations de Monsieur le Maire / Président du SIVU.

Pour autant, Yves GUERPILLON annonçait que tout allait bien, et qu'il « avait des pistes pour équilibrer le budget »... Finalement, le conseil syndical du mois d'avril, confirmé par le Dauphiné Libéré, a annoncé un budget prévisionnel pour 2015 avec un déficit de 600.000€ !

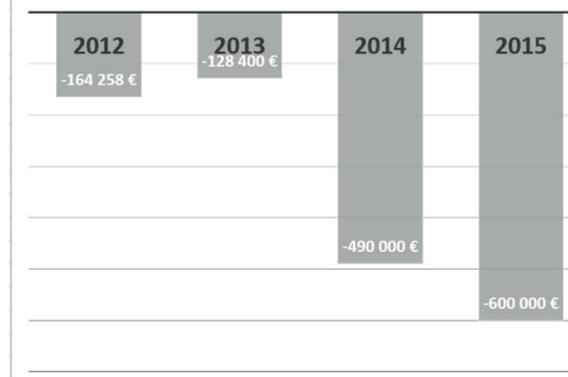
Et cela malgré l'injection des subventions municipales. Cet abondement communal n'empêche pas le SIVU de perdre de plus en plus d'argent, et d'accumuler des impayés colossaux auprès des fournisseurs.

Voici l'état financier cumulé :

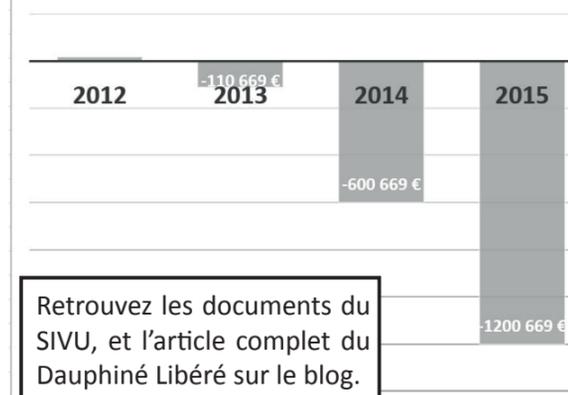
C'est plus de 1 million d'euros cumulés que devra le SIVU en fin d'année. La commune est garante à hauteur de 80%, et sera contrainte d'y contribuer les prochaines années, comme cette année, au détriment du développement du village.

Tant que le SIVU ne changera pas de fonctionnement ni de stratégie, il n'y a aucune chance de voir les résultats s'améliorer.

RESULTAT ANNUELS DU SIVU



DEFICITS CUMULES DU SIVU



Retrouvez les documents du SIVU, et l'article complet du Dauphiné Libéré sur le blog.

Quelles solutions proposons-nous ?

Nos propositions n'ont pas changé depuis l'an dernier :

- élargir la gouvernance à la Communauté de Communes, afin de se renforcer techniquement et financièrement sur le tourisme.
- relancer la promotion du ski et de l'offre neige en général, en consacrant 5% à 10% du budget du SIVU à la communication, la commercialisation, et les services d'accueil.
- travailler un marketing multi-activités neige à l'échelle du massif, créer une solution touristique pour les années avec moindre enneigement, et globalement s'adapter pour répondre aux attentes du tourisme hivernal moderne.

Quelles explications et solutions proposent le Maire et son équipe municipale ?

Monsieur Guerpillon expliquait en Conseil Municipal les mauvais résultats par « les deux dernières années sans neige à Noël ». Ces deux dernières saisons ont pourtant été assez normales, il y en aura des moins bonnes à cause de l'inéluctable réchauffement climatique. Notre Maire fait porter la responsabilité de ces difficultés à l'insuffisance et à la qualité de l'hébergement à Saint-Pierre-de-Chartreuse (voir article Dauphiné Libéré), ...

En bref, malgré un déficit sans appel, les solutions de la majorité municipale sont : ne rien changer au fonctionnement du SIVU, continuer d'investir dans des équipements mécaniques et des pistes en empruntant (cf. conclusion de l'article du DL), et ... prier pour que la neige tombe.